

Moby

L'ÉCOMOBILITÉ
SCOLAIRE



Notre société

Eco CO2

en quelques mots

Créée en 2009, Eco CO2 est une éco-entreprise innovante, du secteur de l'économie sociale et solidaire, qui conçoit et met en œuvre des actions destinées à **accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements.**



Nos missions

- ✓ Eco CO2 s'engage dans la **sensibilisation des citoyens et des organisations** afin de les inciter à **réduire durablement leur impact environnemental.**
- ✓ Elle les **accompagne** et leur donne les moyens et outils pour **comprendre** les conséquences de leurs actions, des **conseils** pour en diminuer l'impact et des **outils** de mesure pour évaluer les progrès réalisés.
- ✓ Elle contribue ainsi, à son niveau, à l'atteinte des objectifs sociétaux en matière de **transition écologique.**



Le programme Moby

En quelques mots

Le programme Moby vise à :

- **accompagner la mise en place d'un PDES** (Plan de Déplacements Etablissement Scolaire), avec l'ensemble des parties prenantes dans les **écoles élémentaires, collèges et lycées sur tout le territoire national**
- **sensibiliser les élèves des établissements accompagnés** à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre

Moby est lauréat des appels à projets sur les programmes éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE) lancés par le Ministère de la Transition écologique et solidaire :

- **En grande partie financé par les énergéticiens**
- **Une convention-cadre avec l'Etat** pour la période 2020-2023
- Un déploiement sur **tout le territoire national**



Le Plan de Déplacements Etablissement Scolaire

Le Plan de Déplacements Etablissement Scolaire



Qu'est-ce que le PDES?

Le PDES est un ensemble de mesures qui visent à **encourager le recours aux modes de transports alternatifs pour les déplacements scolaires.**

Sur quoi porte le PDES ?

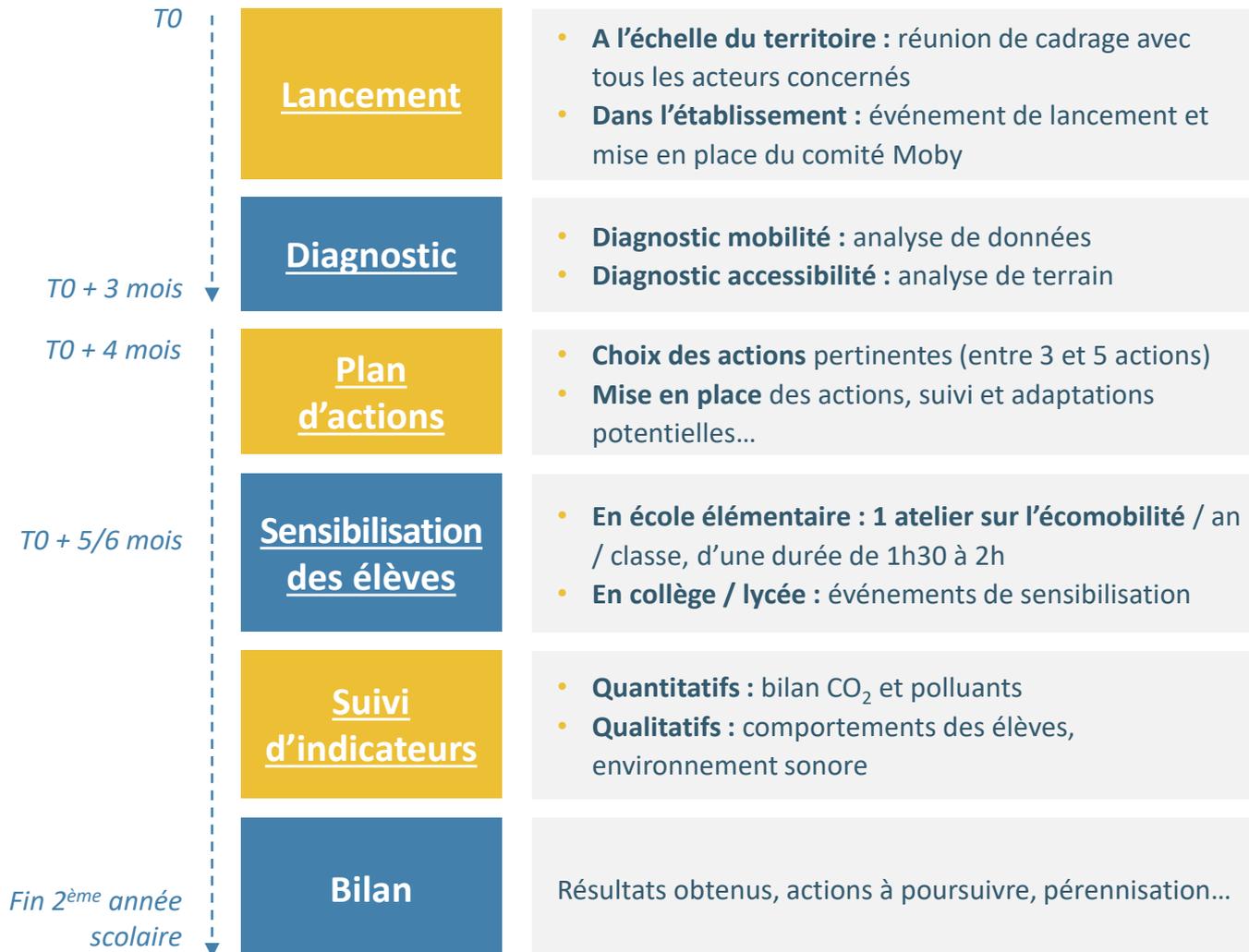
Le PDES porte sur **l'ensemble des déplacements de l'établissement scolaire :**

- déplacements des élèves et leurs parents,
- déplacements des enseignants et du personnel,
- déplacements occasionnels (sorties de classes par exemple),
- livraisons

Durée

Il est proposé que le PDES couvre au moins 2 années scolaires, avec la possibilité de commencer en cours d'année.

Les différentes étapes du PDES



L'apport de Moby

- ✓ **Un chargé de mission** et un animateur formés par Eco CO2
- ✓ **Des fiches OUTILS et ACTIONS**, des contenus pédagogiques, élaborés par Eco CO2
- ✓ **L'expertise d'Eco CO2** pour le suivi des indicateurs

Les premières opérations en photo



Démarrage de Moby à
l'école du Boulou,
Communauté de
communes du Vallespir
(Occitanie)

Les fiches OUTILS

ÉTAPE 1 Cadrage

1. Les étapes de Moby
2. Communiquer tout au long du programme
3. De l'écomobilité à l'écomobilité scolaire : enjeux et argumentaires

ÉTAPE 2 Lancement

1. Mettre en place et animer le Comité Moby
2. Outils : Powerpoint de lancement de la démarche, éléments textuels, flyer Moby, affiches, communiqué de presse type
3. Education nationale : fonctionnement et interlocuteurs

ÉTAPE 3 Diagnostic

1. Méthodologie pour réaliser un diagnostic
2. Récapitulatif des informations à recueillir
3. Diagnostic accessibilité : grille d'observation des abords de l'établissement scolaire et des itinéraires domicile-établissement scolaire
4. Offre de transport et desserte aux abords de l'établissement scolaire
5. Connaître les conditions d'accueil de l'établissement scolaire
6. Outil de comptage pour identifier les parts modales
7. Diagnostic mobilité : enquête mobilité auprès des parents, des élèves, des enseignants et du personnel de l'établissement scolaire
8. Traitement de l'enquête
9. Dispositifs et plans d'actions d'un territoire à identifier
10. Les enjeux liés à la voirie

ÉTAPE 4

Plan d'actions et évaluation

1. De la définition des objectifs à la construction du plan d'actions
2. Repères pour évaluer le plan d'actions



Les fiches ACTIONS

Actions de REPORT MODAL

1. Aller **ENSEMBLE** à l'école, au collège et au lycée
2. Mettre en place un **CARAPATTE** ou un **CARACYCLE**
3. Améliorer la desserte en **TRANSPORTS** collectifs
4. Améliorer les déplacements **OCCASIONNELS**
5. Améliorer les **LIVRAISONS**
6. Adapter la **CARTE SCOLAIRE**

Actions sur les INFRASTRUCTURES

1. Favoriser les modes actifs par l'**AMENAGEMENT** urbain
2. Créer un **PARKING VELO/TROTTINETTE**
3. Concilier les modes par la création d'une **ZONE DE RENCONTRE**
4. Créer une **RUE SCOLAIRE**

Actions de culture à l'ECOMOBILITE

1. Mettre en place un projet **PEDAGOGIQUE** autour de l'écomobilité en contexte scolaire et périscolaire
2. Mettre en place de **EVENEMENTS** pour mobiliser et valoriser la démarche PDES
3. Organiser une « **RUE AUX ENFANTS**, rue pour tous »
4. Mobiliser par l'**EXPERIMENTATION**
5. Préparer un **DEFI** mobilité
6. Lancer une campagne de **COMMUNICATION** à l'intention du grand public et des acteurs de l'établissement
7. Concerner pour **MAINTENIR** et **ENRICHIR** la dynamique plan de mobilité



Budget

LE BUDGET

Le coût global du déploiement du programme dépend du nombre d'établissements engagés sur le territoire et de la taille des établissements.

La durée de l'engagement s'étend sur **au moins 2 années scolaires**.

Le financement est pour l'essentiel assuré par les énergéticiens dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie, à hauteur de 75 % du coût total. La Collectivité locale paie le complément.

Différents schémas de financement possibles pour les collectivités :

- financement 100% à charge de la commune (Bailleul-sur-Thérain, Oise)
- financement 100% à charge de l'EPCI (Epinal, Vosges ; Vallespir, Pyrénées Orientales)
- financement partagé entre l'intercommunalité et les communes (Bernay, Eure; Saint-Georges-du-Bois, Sarthe)

Le coût global du programme n'inclut pas les frais générés par la mise en place des actions.

En école
primaire

BUDGET

ESTIMATIF par
établissement
(montant HT)

Montant pour les collectivités

Sur 2 années scolaires

| Estimation | 1 établissement 5 classes | 4 établissements 20 classes | 8 établissements 40 classes |
|--------------------------------|--|---|---|
| Prix de vente total | 32 000€ environ | 87 000€ environ | 160 000€ environ |
| Reste à charge collectivité | 7 400€ environ Soit 3 700 € par établissement par an | 20 000 € environ Soit 2 500€ par établissement par an | 37 000 € environ Soit 2 300€ par établissement par an |

En collège et
lycée

BUDGET

ESTIMATIF par
établissement
(montant HT)

Montant pour les collectivités

Sur 2 années scolaires

| Estimation | 1 établissement | 4 établissements | 8 établissements |
|-----------------------------|---|---|---|
| Prix de vente total | 46 000€ environ | 140 000€ environ | 266 000€ environ |
| Reste à charge collectivité | 10 500€ environ Soit 5 200 € par établissement par an | 32 300 € environ Soit 4 000€ par établissement par an | 61 000 € environ Soit 3 800€ par établissement par an |

Les équipements financés

Des équipements peuvent être financés à hauteur de 50 % de leur montant. Le financement est plafonné à 1 000 € / établissement.

Liste des équipements éligibles

- Signalétique (peinture, panneaux...)
- Design urbain
- Mobilier urbain (par exemple : silhouette d'enfants aux abords des passages piétons)
- Kits éclairage et visibilité (chasubles, lumières, casques...)
- Achat / location d'équipements et moyens de transport partagés (vélos, trottinettes, minibus...)
- Malles pédagogiques
- Equipements d'accompagnement des pédibus (caddies, cordes...)

Quelques précisions

Répartition des tâches, qui fait quoi ?

La collectivité : maîtrise d'ouvrage

- Co-pilotage du PDES avec le chargé de mission Moby : un chef de projet identifié
- Recrutement des établissements participants
- Membre du comité Moby
- Mise en place du plan d'actions
- Relais auprès des acteurs locaux, communication auprès des administrés

Chargé de mission Moby : animation du programme

- Lancement du PDES : organisation de la réunion de concertation initiale, de l'événement de lancement, mise en place du comité Moby
- Pilote le PDES : réalisation du diagnostic, proposition et suivi du plan d'actions
- Animation des actions de sensibilisation

Eco CO2 : maîtrise d'œuvre

- Elaboration des outils méthodologiques et contenus pédagogiques
- Coordination et formation des partenaires locaux
- Suivi de la bonne réalisation du programme
- Suivi des indicateurs
- Gestion du financement

Comité Moby : comité de pilotage du PDES

- Donne les orientations du PDES, prend les décisions
- Aide le chargé de mission à réaliser le diagnostic, à mettre en place le plan d'actions, à communiquer sur le PDES
- Animation et participation aux actions d'écomobilité

Du point de vue des marchés publics, il s'agit d'une procédure négociée **sans publicité ni mise en concurrence**.

En effet, **Eco CO2 est l'unique opérateur** susceptible de répondre (protection de droits d'exclusivité en raison de la labélisation du programme par le Ministère). Également, bénéfice de réservation en tant que service social et spécifique fourni par une entreprise du secteur de l'ESS.

Au-delà du seuil de 25 000€ HT, la contractualisation par écrit est nécessaire (de forme libre).

NOUS CONTACTER



benoit.lamothe@ecoco2.com



+33 (0)6 37 10 09 25



cecile.vasseur@ecoco2.com



+33 (0)6 32 95 97 79

ANNEXES

Le lancement du PDES

Un lancement en plusieurs étapes

- **Réunion de cadrage avec les acteurs concernés** : Région, département, commune et/ou EPCI, le ou les établissements scolaires, les parents d'élèves, le personnel périscolaire, les associations locales...
- **Événement de lancement** à l'échelle de l'établissement scolaire
- **Mise en place du comité Moby**, constitué de volontaires (parents, enseignants, élèves, personnel de l'établissement...) pour accompagner la démarche Moby et co-réaliser le PDES

L'apport de Moby

- **L'animation** (réunion, événement de lancement) par le chargé de mission référent
- **L'aide à la mise en place** du comité Moby
- **Des fiches méthodologiques détaillées**



Le diagnostic

Le diagnostic initial

Le diagnostic est une enquête sur les déplacements de l'établissement : déplacements organisés par l'école, trajets domicile – établissement (élèves, enseignants, personnels).

Il consiste en :

- **Un diagnostic accessibilité** : analyse de terrain
- **Un diagnostic mobilité** : recueil de données et questionnaires

L'apport de Moby

- Le pilotage par un **chargé de mission** référent
- **Des outils** à la réalisation du diagnostic
- Une expertise pour **l'enquête de déplacements**
- Une expertise dans **le suivi des indicateurs**



Le plan d'actions

Choix et mise en place des actions

- A partir du diagnostic et avec le conseil du chargé de mission Moby, **le comité Moby choisit les actions** adaptées à l'établissement
- Le plan d'actions est **évalué de façon continue**, et les actions éventuellement aménagées
- A la fin de l'année scolaire, **un bilan est réalisé** : résultats obtenus, actions à poursuivre, pérennisation...

L'apport de Moby

- **Le suivi** par le chargé de mission référent
- **Des fiches « ACTIONS »** qui décrivent et donnent les outils pratiques pour la mise en place d'actions d'écomobilité



Le suivi d'indicateurs

Les indicateurs

Des indicateurs sont mis en place pour mesurer l'impact du PDES :

- **quantitatifs : le bilan des émissions de CO₂ et de polluants** liées aux déplacements de l'établissement scolaire
- **qualitatifs : le comportements des enfants et la perception de l'environnement sonore**, via un questionnaire à différents moments de l'année scolaire

Sont également recherchées **quelques établissements pilotes pour l'année scolaire 2019 – 2020 pour des tests de mesure de la qualité de l'air.**

L'apport de Moby

- **L'expertise d'Eco CO2** en évaluation des émissions de CO₂ du transport et psychologie sociale
- **La réalisation du suivi des indicateurs :** fourniture des questionnaires, restitutions

